

# Saint-Egrève

## le journal

N°205  
SEPTEMBRE 2014

**Inclus**  
le nouveau  
plan du  
réseau TAG

### DOSSIER

**Tram E, réseau TAG,  
du mouvement dans les transports en commun**



LV  
S

LA VENCE SCENE

Découvrez la saison 2014-2015

# XTRAINING FAIT LE PLEIN DE NOUVEAUTES

## 200€ OFFERT!!

SUR VOTRE ABONNEMENT ANNUEL\*

## NOUVEAU !!! :

### « FITNESS KIDS » DE 3 A 16 ANS

\* Valable jusqu'au 31/10/14



NOUVEAUX CASIERS

NOUVELLES MACHINES

NOUVELLES BARRES OLYMPIQUES

7j/7

MUSCULATION  
CARDIO TRAINING



AQUA BIKE



Lundi au jeudi  
9h-21h30  
Vendredi  
9h-21h  
Samedi  
9h-17h  
Dimanche et fériés  
9h-12h

PISCINE, BAIN A REMOIS, HAMMAM, U.V.A...

Avenue de Karben 38120 Saint EGREVE - 04 76 75 87 03 - www.Xtraining-club.com

XTraining FitnessClub Saint-Egrève

**entendre**  
... et la vie recommence

**PROFITEZ** de la **RENTREE** et bénéficiez du **CHECK-UP ENTENDRE OFFERT !\***

Notre équipe de **St Egrève** vous accueille :  
le lundi de 14h à 19h  
du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
**C.C. les Charmettes - 04 38 750 175**

**N1** DANS LA REGION

www.entendre-grenoble.fr

\* sous réserve de disponibilité, voir conditions en centre. L'offre est valable jusqu'au 31/10/14, dans la région grenobloise en nombre d'inscriptions limitées.

**Boyer Torrollion**  
IMMOBILIER

L'AGENCE LA PLUS PROCHE DE VOUS

G E S T I O N  
T R A N S A C T I O N  
S Y N D I C

**SAINT-EGREVE**

Appart 4<sup>e</sup> étg, 4 pièces + cuisine, 61 m<sup>2</sup>, 2 ch, séjour double, cave, balcon.  
DPE : D **138 000 €**

**SAINT-EGREVE**

Appart 3 pièces 59 m<sup>2</sup> au 7<sup>e</sup> étg en très bon état, idéal pour un 1<sup>er</sup> achat.  
DPE : D **149 000 €**

**SAINT-EGREVE**

Appart avec belles prestations, 2 pièces 65m<sup>2</sup>, jolie terrasse et jolie vue sur le parc de Rochepleine.  
DPE : D **249 000 €**

**VOREPPE**

Maison indiv en bon état dans envirt agréable, de 166 m<sup>2</sup> sur terrain 558 m<sup>2</sup>, 4 ch, suite parentale.  
DPE : D **425 000 €**

**ST-MARTIN-LE-VINOUX**

Appart 5 pièces 75 m<sup>2</sup> au 4<sup>e</sup>/4 étg sans asc, tramway au pied de l'immeuble.  
DPE : E **112 000 €**

**SASSENAGE**

Joli duplex 5 pièces 101 m<sup>2</sup> avec terrasse 25 m<sup>2</sup>, exposée Sud. Possibilité garage.  
DPE : C **310 000 €**

**www.botor.com**

**ST-EGREVE** à côté de La Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**



# édito

Catherine Kamowski  
maire de Saint-Egrève

# sommaire n°205

## 4-9 | les actualités

Cette rentrée 2014 est placée sous le signe de la jeunesse puisque "le Patio", le nouvel équipement dédié à la jeunesse saint-égrévoise, va ouvrir ses portes le 22 septembre. Avec les associations partenaires de la Ville et les jeunes Saint-Egrévois associés à ce projet, nous l'avons voulu au cœur de notre ville, à la croisée des chemins qu'ils empruntent et (bientôt) à proximité du tramway.

Ce nouveau bâtiment, moderne évidemment, facilement accessible et surtout adapté aux besoins d'aujourd'hui, symbolise parfaitement le renouveau de l'action en direction des jeunes de Saint-Egrève initié il y a trois ans. Mise en œuvre par la très dynamique équipe du Pôle Jeunesse municipal, la politique que nous conduisons trouvera là les moyens de se développer et d'accueillir encore davantage de Saint-Egrévois.

La "pause" estivale aura aussi été l'occasion pour les services municipaux de réaliser les travaux nécessaires pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie. Comme chaque année, les écoles ont bénéficié de travaux plus ou moins importants selon les cas et tout est fin prêt pour la rentrée car oui, c'est déjà la rentrée !

En attendant, je vous donne rendez-vous dès ce week-end dans l'après-midi, pour la traditionnelle Fête des Associations que nous organisons pour soutenir les actions des associations saint-égrévoises. Vous pourrez y découvrir toutes les activités qu'elles vous offrent, à vous et à vos enfants, pour cette année scolaire qui débute.

Chaleureusement,  
Catherine KAMOWSKI



Lancement du Patio  
La rentrée de l'EMS  
Zoom sur les zones d'activités  
Bien gérer la Roselière



## | la Ville | 10-11

Intercommunalité

Objectif 2015

Proximité

"Notre quartier, parlons-en !"

## 12-15 | Dossier

Déplacement

Du mouvement dans les transports en commun

## | les loisirs | 16-19

Focus

Saint-Egrève entretient son histoire

Événements

Associations en fête

La brocante du Pont de Vence



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



Dépôt légal : septembre 2014

Hôtel de Ville, CS 40120-38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 200 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez

Rédaction : Bruno Gimnig, Stéphanie Dellasanta, Pierre Rota ■ Secrétariat : Elodie Durand ■ Maquette : service communication

Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie des Eaux-Clares, Echirolles

Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



## (Le) 22, v'là Le Patio !



L'espace jeunesse Le Patio, fin prêt pour accueillir les Saint-Egrévois

(2 250 000 €

*C'est le budget qui a été consacré à la construction du Patio*

### Saint-Egrève sur Facebook



Allez hop, on se tient prêt à se précipiter sur son compte Facebook pour être parmi les premiers à "liker" la page toute neuve que Saint-Egrève ouvre sur le réseau social. En effet, la Ville a décidé de se positionner sur le web 2.0 afin de permettre à tous les utilisateurs du réseau de Marc Zuckerberg de suivre rapidement l'actualité municipale. Contenus repris des différents médias municipaux, mais aussi informations ou photos "exclusives" sont attendus sur cette nouvelle page à laquelle il est donc possible de s'abonner. ■

[www.facebook.com/saint.egreve38120](http://www.facebook.com/saint.egreve38120)

Le 22 septembre, soit un peu plus d'un an après le début des travaux, le nouvel espace jeunesse ouvre ses portes ! A partir de cette date l'ensemble des activités proposées aux 12-25 ans sera centralisé dans ce nouvel équipement érigé près de l'Espace Robert Fiat qui accueillera également des activités associatives. Pas moins de six salles y ont été spécifiquement conçues pour eux. Outre un vaste espace polyvalent de plus de 110 m<sup>2</sup>, une salle de danse de 80 m<sup>2</sup> recouverte d'un parquet *ad hoc*, une autre dédiée à la pratique de la musique, un local de mixage, un espace consacré au dessin et aux arts plastiques jouxtent une salle informatique capable d'accueillir plus de dix postes en réseau...

A cela il faut aussi ajouter une salle d'étude, un foyer permettant un accueil aussi informel que confortable et, petit plus non négligeable, une cuisine de 25 m<sup>2</sup> entièrement équipée pour accueillir des repas parta-

gés entre jeunes.

Initié au mois de juillet 2013 avec les travaux de terrassement le long de l'avenue de La Monta, le chantier s'est terminé durant l'été 2014 et le Pôle Jeunesse s'applique à l'heure actuelle à investir les 600 m<sup>2</sup> d'un bâtiment parfaitement respectueux de l'environnement. Dessiné par l'architecte Philippe Mas, il fait la part belle aux couleurs vives qui tranchent radicalement avec des matériaux plus industriels comme le béton brut ou l'innox. En plus du Pôle Jeunesse et des cinq bureaux réservés aux personnels administratifs, deux espaces destinés à l'APASE et à l'association MJC sont aussi intégrés à ce bâtiment qui s'articule autour d'un vaste patio aménagé, clos et sécurisé tout en conservant de belles perspectives vers l'extérieur. La terrasse en bois d'environ 100 m<sup>2</sup> doit offrir aux jeunes utilisateurs un véritable espace détente idéal pour "chiller" entre amis ! ■

## BTR'Show, la revanche !

Initialement programmée le dimanche 15 juin au skate park de Vence, la troisième édition du BTR'Show avait dû être annulée pour cause de mauvais temps.

Mais quelques gouttes de pluie ne suffisent pas à décourager les riders saint-égrévois et le Pôle Jeunesse qui ont décidé

de déplacer l'événement au dimanche 21 septembre à partir de 14h. Comme prévu, l'événement proposera des initiations et différents "contests" ouverts aux trottinettes et aux BMX en fonction des tranches d'âge et aussi des initiations à la glisse urbaine et des essais de matériel. Cerise sur le gâteau, des démonstrations de BMX freestyle assurées par des membres du skatepark de Grenoble - la Bifurk, quelques animations surprises et les sets de DJ Clem' devraient tenir tout le monde "au show".

En savoir + : 06 34 24 22 58



# L'Ecole Municipale des Sports s'étoffe

Le samedi 13 septembre est une date à noter dans son agenda ! C'est en effet le jour durant lequel, de 9h à 12h à la Maison des Solidarités et des Familles, sont organisées les inscriptions à l'Ecole Municipale des Sports. Pour mémoire, de septembre à juin, en dehors des vacances scolaires, l'EMS s'adresse à tous les enfants âgés de 5 à 11 ans. Les petits Saint-Egrévois peuvent choisir une à trois activités par trimestre parmi celles qui leurs sont proposées. "La bonne nouvelle de la rentrée 2014, c'est la création de nouveaux créneaux pour les enfants", explique Cyril Neveux, responsable du service des sports de la Ville, qui précise que dorénavant "en plus de l'EMS du mardi en fin de journée et du mercredi après-midi, des séances supplémentaires sont mises en place le mercredi après-midi et de nouvelles sessions sont proposées le jeudi après l'école". Attention, le nombre de places par activité est toujours limité



Thierry Ronat, un ETAPS travaillant avec des écoliers

et, le jour de l'inscription, il faut impérativement se munir d'une pièce d'identité, d'une attestation du quotient familial ainsi que d'un justificatif de domicile

de moins de trois mois dont il faut fournir des photocopies. A noter : seuls les responsables légaux peuvent inscrire leurs enfants à l'Ecole Municipale

des Sports. Ainsi, le jour de l'inscription, aucune demande déposée par un tiers ne pourra être acceptée. ■

## C'est la rentrée !

Plus de 1500 élèves retrouvent en ce mois de septembre le chemin de l'un des six groupes scolaires de la Commune. Tout comme l'an passé bon nombre d'entre eux fréquenteront la restauration et les accueils périscolaires de la Ville et notamment ceux du soir. En effet, plus de 1 200 enfants sont inscrits à l'un des modes de garde municipaux et près de 550 doivent participer à des activités mises en place après les cours. Nouveauté de cette rentrée, ce sont les enfants eux-mêmes qui, durant le mois de septembre, vont choisir les ateliers auxquels ils participeront. Cette évolution a été proposée, discutée et validée par la commission rythmes périscolaires du Projet Educatif Local. ■



Atelier musique à l'accueil périscolaire

**120** C'est en moyenne le nombre d'enfants qui fréquentaient l'EMS chaque trimestre en 2013-2014.

**UN, DEUX OU TROIS** : les enfants peuvent s'inscrire à l'Ecole Municipale des Sports pour un, deux ou trois trimestres dans l'année

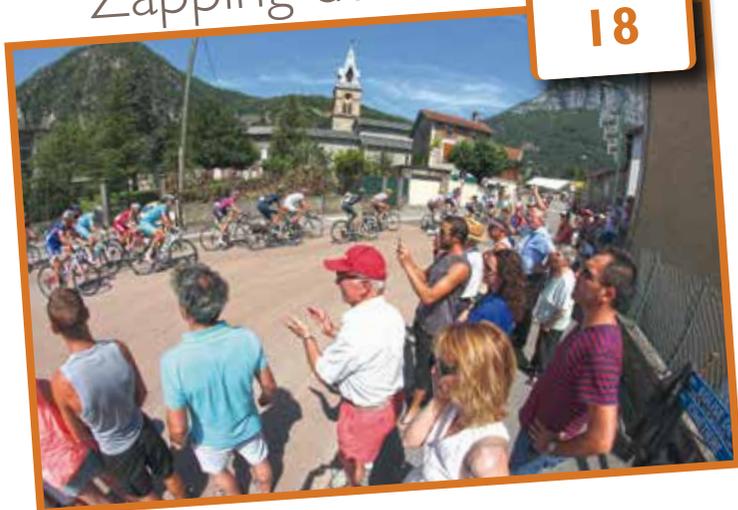
**PRATIQUE** : pour les activités de l'EMS du mardi et du jeudi la Ville assure le transport en car des écoles aux gymnases sans modification de tarif. Le retour et les transports du mercredi sont à la charge des parents

**57%** des enfants sont inscrits au temps libre surveillé organisé par la Ville de 15h45 à 16h30. Ce temps libre est désormais incompressible et les parents doivent venir chercher leur enfant soit à 15h45 soit à 16h30.

## Zapping du mois

JUILLET

Vendredi  
18



### Tour de France

Profitant du passage du Tour de France, des entreprises locales ont organisé des manifestations autour de cet événement et ont contribué à donner de Saint-Egrève une image sportive et festive. Ainsi, alors que le magasin Carrefour, sponsor du maillot à pois, avait monté un "village course", e2v a pour sa part fait son tour. Xtraining aussi y est allé de sa petite animation, puisque il a installé le long du parcours des vélos d'entraînement sur lesquels pédalaient des sportifs portant le maillot du club de sport !

## Vence Ecoparc : la suite !



Buffalo Grill sort de terre entre l'hôtel Arena et Photoweb

Les installations d'entreprises continuent leur petit bonhomme de chemin sur le périmètre de Vence Ecoparc où un nouveau restaurant va prochainement voir le jour puisque la chaîne Buffalo Grill est en train d'y installer sa future enseigne. Le bâtiment de près de 650 m<sup>2</sup> doit venir se nicher entre Photoweb et l'Hôtel

Arena. Evoquant une grange, le restaurant comptera 142 couverts dans la grande salle et 56 places en terrasse. De l'autre côté de la rue de l'Isère, les meubles Yvrai sont en train de bâtir leur nouveau siège social qui accueillera prochainement 697m<sup>2</sup> de bureaux et 2681 m<sup>2</sup> d'espace de stockage. ■

## Du côté de l'ETAMAT

Ça bouge à l'entrée de ville ! Depuis que la Métro a acquis en 2011 les 17,7 hectares des anciens terrains militaires de l'ETAMAT, afin d'y aménager une Zone d'Activité Communautaire, le secteur évolue vitesse grand V. En effet, les établissements A Raymond continuent à s'étendre en construisant 53 000 m<sup>2</sup> de surface au sol. Après avoir mis en service A. Raymond Metal dès le printemps dernier, le second bâtiment, A. Raymond Life, doit accueillir les activités pharmaceutiques du groupe dès cet automne. Prochainement devraient être lancées la mise en œuvre des nouveaux locaux d'une enseigne de bricolage ainsi que des espaces dédiés à la restauration. Au-delà des terrains, les aménagements actuels et à venir sur le site, contribueront à transformer l'entrée de ville et induire une



Le carrefour des Abattoirs sera réaménagé (projet non définitif)

modification des déplacements. Pour fluidifier la circulation automobile au niveau du carrefour des Abattoirs, et après différentes études, il a été décidé de réaménager entièrement le site en "carrefour à feux à îlot

central". Cette requalification sera menée conjointement par La Métro, le Conseil Général de l'Isère et la Ville qui s'occupera des améliorations paysagères et de l'éclairage public. Fonctionnant un peu à l'image

d'un rond-point, l'équipement permettra de mieux distribuer les véhicules et de mieux gérer les phases des feux tricolores tout en facilitant la traversée des lieux par les piétons et les cycles. ■

## La science c'est simple

**P**our Aleksandra Bogdanovic-Guillon, la curiosité n'est pas un vilain défaut. Au contraire, c'est même le moteur de son activité professionnelle, puisque c'est elle qui a poussé la Saint-Egrévoise à créer ABG communication, sa société spécialisée en communication scientifique. Une activité pour laquelle son doctorat en biologie cellulaire permet à la jeune mère de famille de comprendre et faire comprendre des idées et des concepts qui ne sont pas forcément évidents de prime abord. "Pendant que je préparais ma thèse, je me suis rendue compte que, plutôt que d'être à la pailasse, ce qui m'intéressait vraiment dans les questions scientifiques

c'est de les comprendre, de parler de science et l'expliquer. Le temps de la recherche, trop long, ne me convient pas, donc parallèlement à ma dernière année de thèse en 2002, j'ai suivi un master 2 de chef de projet multimédia". Diplômée en poche, la jeune femme se met à travailler pour une association spécialisée dans la santé et pour le compte de laquelle elle produit tous les supports de communication. "Comme il faut croire que j'avais du temps libre, je me suis mise en tête de m'essayer au journalisme scientifique en autodidacte" plaisante Aleksandra qui depuis collabore régulièrement avec des publications spécialisées ou grand public. En 2008, à la

recherche d'un nouvel emploi Aleksandra décide de se mettre à son compte car "ne trouvant pas chaussure à mon pied, j'ai créé ma chaussure. J'ai eu la chance d'avoir tout de suite des clients, souvent issus de l'UJF ou du CEA, qui m'ont donné l'opportunité de me diversifier et d'innover pour répondre à leurs besoins". Après cinq années d'existence, Aleksandra Bogdanovic-Guillon préfère continuer à travailler en réseau avec d'autres professionnels "plutôt que de développer une agence avec une structure plus classique. Plus tard pourquoi pas mais pour l'instant ce mode de fonctionnement me convient et convient à mes clients"... Et c'est bien là l'essentiel. ■



## Fredau Coiff' soigne son offre



Aurélie Gréco (à g.) et une apprentie

**S**aisissant l'opportunité au vol, la jeune Grenobloise n'a pas hésité bien longtemps quand l'occasion s'est présentée ! Ainsi, lorsqu'elle a découvert que le salon de coiffure de Barnave était à vendre, il y a de cela trois ans, Aurélie Gréco a racheté l'affaire située au 2 de l'avenue de l'Europe. Et depuis, c'est avec un réel plaisir qu'elle gère au quotidien une équipe de cinq personnes dans un environnement auquel elle affirme s'être "très bien acclimatée. Le quartier est très

agréable, ça me plaît beaucoup". En plus des classiques services proposés par les salons de coiffure, Aurélie Gréco a cet été décidé d'étoffer son offre de soins pour "s'adapter aux attentes de la clientèle. Nous proposons désormais des soins détente comme des massages du cuir chevelu et depuis le mois de juillet, nous proposons aussi des soins bonne mine qui préparent la peau au soleil". ■

**Contact : Fredau Coiff' : 04 76 75 05 22.**

## Alzheimer en questions

A compter du samedi 11 octobre, le CCAS de Saint-Egrève et l'association "France Alzheimer Isère" mettent en place à la Maison des Solidarités et des Familles, une formation gratuite ouverte aux proches de personnes atteintes par Alzheimer ou une maladie apparentée. Cette formation s'étale sur cinq semaines et compte autant de modules de deux heures le samedi matin. Ces formations, qui ont déjà été proposées à Saint-Egrève permettent aux proches de mieux appréhender leur nouveau rôle "d'aidants familiaux".

**Inscriptions : CCAS, Sylvie Petrignani, 04 76 56 53 05.**

## L'informatique pour les seniors

**L**es cours gratuits d'initiation à l'informatique à destination des plus de 60 ans reprennent à l'Espace Multimédia de la bibliothèque Barnave. Chaque session est composée de cinq séances. La saison passée, 28 personnes ont ainsi pu profiter de ces cours personnalisés dispensés par un bénévole qui prend en charge un stagiaire. Nouveauté 2014 : les bénévoles pourront aussi accompagner des "débutants niveau 2", c'est-à-dire des personnes qui se débrouillent un peu mais rencontrent des difficultés ou veulent approfondir un point précis comme internet, le trai-



tement de texte, le classement des photos... Les bénévoles s'adapteront à la demande des stagiaires. Renseignements et inscriptions obligatoires auprès du CCAS, Sylvie Petrignani au 04 76 56 53 05. ■

## Renouveau à La Monta



520 000 € sont consacrés à la rénovation de l'école de La Monta

Comme prévu, l'été a été plutôt mouvementé dans le groupe scolaire de La Monta. Il faut dire que la trêve estivale a été l'occasion pour la Ville de lancer d'importants travaux de réhabilitation des locaux. Ce chantier anticipe une hausse

prévisible de la fréquentation de cet établissement dont les effectifs devraient augmenter avec l'installation de nouvelles familles dans les logements en cours de réalisation dans le secteur. Initiée par la Ville en mai dernier, une première phase de

travaux a permis l'extension du restaurant scolaire dont l'office a été agrandi de 5 m<sup>2</sup> et auquel un nouvel espace de restauration de 30 m<sup>2</sup> a été adjoint. Durant les deux mois qui viennent de s'écouler, la cour de récréation de l'école mixte

2 a fait l'objet d'un réaménagement complet. Des bâtiments modulaires ont été installés provisoirement dans la cour de l'école. Ils permettront, dès ce mois de septembre, de lancer la suite du projet : la rénovation énergétique et fonctionnelle de l'élémentaire mixte 2.

Après cet été actif, la Ville entend maintenant initier la phase deux du projet, durant laquelle doivent continuer les rénovations de deux salles de classe situées à l'étage. Parallèlement à cette rénovation, un espace va être transformé en bloc sanitaire et l'ensemble du bâtiment sera mis à niveau pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour mémoire, le rez-de-chaussée du bâtiment a été remis au goût du jour il y a quelques années. ■

**ÉCOLE (BIS) :** une clôture séparant le groupe scolaire Barnave de la copropriété du même nom a été changée par la Ville pour un coût total de 30 000€

Zapping du mois

AOÛT  
Mercredi  
27



### Rénovation à Rochepleine

Lors d'une visite de pré-rentree, le Maire, Catherine Kamowski accompagnée du 1<sup>er</sup> Adjoint Daniel Boisset et d'Adeline Perroud, Conseillère municipale chargée des actions pour la jeunesse a pu apprécier l'avancée des travaux d'entretien réalisés dans les différents groupes scolaires de la Ville comme par exemple la réfection des peintures des façades de l'élémentaire de Rochepleine. Un chantier qui aura coûté 37 000€.

## Assainissement pour la rue du Muret

Depuis le début du mois de juin, le service des eaux de la Ville réalise rue du Muret des travaux de remplacement des réseaux d'eau potable parallèlement aux services de la Métro qui pour leur part interviennent sur les canalisations d'eaux usées. En creusant pour atteindre ces dernières, La Métro a d'ailleurs dû faire face à un affaissement de terrain qui a entraîné la fermeture temporaire de la rue les 2 et 3 juillet. Ces interventions, doivent encore se poursuivre durant les semaines à venir.

Une fois les canalisations des sous-sols de la rue remises à neuf, la Ville pourra lancer les travaux de voirie et rénover les chaussées de cette artère. Ces aménagements ont fait l'objet d'une réunion de concertation avec les riverains le 5 juin dernier. ■



## Bien gérer la Roselière

Petit Espace Naturel Sensible classé comme tel par le Conseil Général de l'Isère, la Roselière du Muscardin est un écosystème fragile qui mérite qu'on lui porte une attention toute particulière. Les soins minutieux qui doivent être maintenant apportés à ce plan d'eau "bichonné" par la Ville depuis des années, sont inscrits dans une notice de gestion qui a été adoptée en mai dernier par la Ville et le Conseil Général. Cette dernière recense les actions à mener pendant les dix prochaines années afin de préserver le site. La première intervention prévue dans le cadre de ce document, est la modification très prochaine de "l'exutoire" de la Roselière.

Sorte de muret faisant office de barrage miniature et permettant au trop plein d'eau de s'évacuer naturellement, cet exutoire va être remplacé par une vanne avec laquelle il sera désormais possible de réguler le niveau de l'eau afin de permettre par exemple le nettoyage de l'étang. 10 000€ sont consacrés à ce petit chantier aux grandes conséquences.

Parallèlement aux actions qui vont être menées par le service des Espaces Verts, l'Union des Pêcheurs de Saint-Egrève va prochainement commencer à organiser des pêches de gestion. L'idée est ici de diminuer la population des carpes dans la Roselière du Muscardin car ce poisson fouisseur a en effet ten-



la Roselière, un écosystème délicat

dance à participer à l'érosion des berges en détruisant les herbiers qui les maintiennent. Les poissons prélevés à Saint-

Egrève seront rejetés dans des étangs EDF, là où les herbiers sont trop développés. ■

**130 000 €**

ont été investis par la Ville ces deux dernières années pour la réfection de deux cours de tennis à Fiancéy. Les travaux de mise en place des revêtements en résine se sont terminés en juillet dernier.

**LE FAUBOURG** : la Ville termine les travaux de réaménagement de l'impasse qui dessert les 18 nouveaux logements construits derrière les commerces du Faubourg. Leurs habitants devraient s'installer dès le mois d'octobre. Coût de l'opération : 200 000 €

**ROCHEPLEINE** : en juillet, un escalier vétuste a été remplacé par la Ville. Coût de l'opération : 23 000€

## TRAM E

ce qui vous attend



Pose des rails de la ligne E au niveau de La Pinéa

C'est annoncé officiellement par le SMTC, le tram E doit desservir Saint-Egrève et le Fontanil à partir du mois de juin

2015, soit un an après l'inauguration de son tronçon sud. D'ici là les travaux continuent de plus bel et le SMTC a commencé, au

début de l'été, à poser les rails entre la Pinéa et le carrefour des Bonnais. Dès la mi-octobre, d'autres rails

## Avenue de l'Île Brune

Durant la période estivale, plusieurs interventions ont eu lieu sur l'avenue de l'Île Brune. Le ralentisseur installé sur le pont qui enjambe la Vence a été repris afin de le rendre moins "cassant" pour les véhicules et notamment pour les camions. De plus, les voiries du carrefour entre cette avenue et la rue du Lac ont aussi été reprises par la Ville qui en tout a consacré 44 700€ à ces interventions.

seront installés sur la portion comprise entre Saint-Martin-Le-Vinoux et Fiancéy. D'ici la fin 2014, les travaux de voirie vont encore s'accélérer pour terminer les trottoirs et autres aménagements afin de permettre aux équipes de se concentrer sur les aménagements en partie centrale. Pendant cette période des basculements de la circulation de part et d'autre de la RD 1075 sont au programme... Le SMTC prévoit les premiers essais roulant au premier trimestre 2015. ■

**Intercommunalité**

# 2015 : vers une nouvelle Métropole

L'acte III de la décentralisation est en marche et La Métro, la communauté d'agglomération à laquelle appartient Saint-Egrève, est directement concernée par des évolutions majeures prévues pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Explications.

Parmi les modernisations de l'action publique rendues possible par la loi de "Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles" du 28 janvier dernier, la création des Métropoles est un dossier qui va faire couler beaucoup d'encre dans les mois qui viennent puisque l'agglomération grenobloise est directement concernée. En effet, après son extension à 49 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2014, La Métro va devenir l'une des 12 Métropoles françaises au 1<sup>er</sup> janvier 2015 au même titre que Paris, Lyon, Marseille, Nice, Nantes... Mais concrètement, de la Communauté d'agglomération à la Métropole, qu'est ce qui va changer au quotidien ?

### Nouvelles compétences

La Métropole est une forme plus intégrée d'intercommunalité, c'est-à-dire qu'elle exercera des compétences renforcées par rapport à aujourd'hui. Ainsi, la Métropole version 2015, verra ses compétences consolidées en matière de "développement et aménagement, économique, social et culturel", "d'aménagement de l'espace métropolitain", de "politique locale de l'habitat", de "politique de la ville", de "gestion des services d'intérêt collectif" ou encore de "protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie". Gestion des déchets, mais aussi création et animation de zones d'activités économiques comme l'ETAMAT, voirie, prévention de la délinquance au niveau local, mise en place



La Métropole s'occupera des voiries à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015

d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, politique de lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores... Ce ne sont là que quelques-unes des futures missions de la Métropole qui seront conduites en étroite coopération avec les communes membres. En outre, la nouvelle entité pourra exercer par convention des compétences relevant du département, comme la voirie départementale, la gestion du fonds de solidarité pour le logement ou encore l'aide aux jeunes en difficulté.

### Des changements au quotidien

Concrètement, il faut s'attendre pour début 2015 à une mutualisation des politiques publiques et à la mise en œuvre d'organisations nouvelles. Et, pour mettre en place les modalités pratiques

de ce transfert de compétences à l'échelon métropolitain, les élus du conseil communautaire travaillent actuellement avec 230 agents des communes ou de la Métro sur différents scénarii relatifs à la construction de la future intercommunalité. Parmi les questions à l'étude, le volet "personnel" est très important puisque les transferts de compétences entraîneront aussi l'intégration d'agents actuellement en poste dans les

communes. Autre question à l'étude, particulièrement délicate, est celle des transferts de fiscalité. En effet, si une partie des compétences des communes est transférée à La Métro, celle-ci doit aussi avoir les moyens de les assumer. Mais bien évidemment, ces transferts ne peuvent se faire à la légère et demandent une attention toute particulière.

Affaire à suivre. ■

**(439 570)** C'est le nombre d'habitants vivant dans les 49 communes du territoire de La Métro qui s'étend sur 54 554 hectares.

**NOM** : avec son passage en Métropole, La Métro conservera son nom et restera Grenoble Alpes Métropole après le 1<sup>er</sup> janvier 2015



La prochaine séance publique aura lieu à 19h en Salle du Conseil Municipal **mercredi 24 septembre**

“Notre quartier, parlons-en !”

## Nord-Cornillon à l'honneur

Les visites de secteur de “Notre quartier, parlons-en !” ont repris en juin dernier et se poursuivent en septembre avec trois rendez-vous consacrés au secteur Nord-Cornillon.

Rochepleine, la Trémouillière, Barnave, les Bonnais, Saint Robert, Saint Hugues, la Pinéa et la Gare.... En septembre 2014, ce sont sur les quartiers du secteur Nord-Cornillon que se concentre plus particulièrement l'attention de la municipalité et des Conseils des habitants puisque trois rendez-vous exclusivement dédiés à ce secteur sont programmés dans le cadre du dispositif municipal “Notre quartier, parlons-en !”. La première visite du secteur a lieu le samedi 13 septembre 2014 de 9h à 12h dans les quartiers de Rochepleine et de la Trémouillière. Après le regroupement des participants, à 9h sur le Mail



La première visite du secteur Nord Cornillon (archive)

Pierre Mendès-France devant le Groupe scolaire de Rochepleine, un premier rendez-vous est fixé à 10h30, au niveau de l'entrée du parc de Rochepleine et un autre à 11h30 au parking relais de Karben sur la route de Lyon. Une seconde visite est programmée le samedi 20 septembre et son départ se fera à 9h depuis l'Espace Europe. Les participants rejoindront la place Barnave aux alentours de 9h45 puis les commerces de La Pinéa vers 10h30 après avoir

arpenté la rue de Saint-Robert. Cette visite se terminera aux alentours de 11h30 devant la gare SNCF. Ces déambulations permettent aux riverains de rencontrer sur le terrain leurs élus et les membres du Conseil

des habitants pour évoquer avec eux le fonctionnement quotidien des quartiers de la Ville et sont complétés par une réunion de synthèse qui aura lieu le mardi 30 septembre à 19h à la Maison des Solidarités et des Familles. ■

**PARTICIPEZ !** : les Conseils des habitants implantés dans les 3 secteurs de la ville sont ouverts à tous. Il est possible de rejoindre ces structures consultatives en prise direct avec le quotidien des Saint-Egrévois. Rens. : Mission développement durable au 04 76 56 53 03 ou [www.agenda21.saint-egreve.fr](http://www.agenda21.saint-egreve.fr)

le mot de l'élu



**Bernard BRESO**

Conseiller municipal chargé des relations de proximité secteur Nord-Cornillon

*Je suis cadre retraité des transports, et lorsque j'ai cessé mon activité professionnelle, je me suis mis au service des Saint Egrévois en rejoignant en 2008 l'équipe municipale de Catherine Kamowski. Lors de cette mandature 2008/2014 le Maire m'a confié la délégation des travaux d'aménagements, du service de l'eau, des transports, et la charge du centre technique. Au cours de ces six années, j'ai pu apprécier les contacts et appréhender les valeurs et les attentes des Saint Egrévois. J'ai fait en sorte de satisfaire au mieux les souhaits de mes concitoyens, en veillant au respect des contraintes de gestion de la commune et en toute humilité je peux vous dire que parfois ce n'est ni simple, ni facile. Mais je suis fier de ce que j'ai pu faire avec l'aide des*

*différents élus de notre équipe. Les Saint Egrévois nous ont renouvelé leur confiance pour un nouveau mandat, et j'ai le privilège d'avoir été désigné Référent de proximité du secteur Nord-Cornillon, où j'habite depuis 19 ans. Tout comme Caroline Bruno et Rida Ben Kaab, élus référents des deux autres secteurs, je me félicite de participer à mettre en place un nouvel échelon de la démocratie locale. Dans cette mission de lien entre les habitants et le conseil municipal je serai à l'écoute pour assurer le relais de représentant des Saint-Egrévois auprès de l'équipe municipale et des services de la ville, quel que soit les sujets. Par ailleurs et en plus je bénéficierai de l'aide précieuse des conseils d'habitants pour l'évolution de la ville et le bien être de mes concitoyens.*

## PLU : rapport du commissaire enquêteur

Du 2 juin au 2 juillet, une enquête publique concernant une modification du PLU suite à l'annulation partielle de ce dernier par le Tribunal administratif de Grenoble a été menée en Mairie. Début août, le commissaire enquêteur désigné a rendu un avis favorable aux propositions faites par la Ville. Le rapport du commissaire enquêteur peut être lu et télécharger sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)



## Déplacement

Le réseau TAG qui assure les transports en commun dans l'agglomération grenobloise a changé son "train-train" quotidien et s'est embarqué dans une transformation en profondeur de ses habitudes. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, l'ensemble du réseau de bus et tram a été intégralement redessiné. Des lignes ont été créées, d'autres modifiées et d'autres encore supprimées, les noms des trajets ont été changés ainsi que les horaires et même les tarifs.

L'occasion pour faire le point sur les nouveautés de cette rentrée et de rappeler les différents modes de transports alternatifs à la voiture disponibles à Saint-Egrève.

sommaire du dossier

- page 13  
*Du mouvement dans les transports en commun*
- page 14  
*3 questions à Daniel Boisset*
- page 15  
*Transports alternatifs*



# Du mouvement dans les transports en commun



Prendre une navette E-bus, jusqu'à Saint-Martin-le-Vinoux, sauter dans le tram E pour filer vers Grenoble. Les Saint-Egrévois ont cet été eu un avant-goût de la révolution des transports en commun de l'agglomération. Mais c'est surtout à l'occasion de cette rentrée de septembre que les habitudes des utilisateurs des réseaux de la Tag sont bouleversées. Il faut dire que du passé table rase a été faite et, si le matériel n'a pas changé, les tracés des lignes de bus, leurs horaires, leur mode de fonctionnement et même leur nom ont été revus en pro-

fondeur depuis le 1<sup>er</sup> septembre. En effet, pour accompagner les premiers trams de la ligne E et la mise en service de l'extension de la ligne B\*, la physionomie du réseau de transports en commun a radicalement changé.

## A Saint-Egrève

Particulièrement visible à Saint-Egrève, cette modification du réseau a bien évidemment une incidence certaine sur la façon de se déplacer des Saint-Egrévois. En effet, outre les E-bus qui permettent de faire le lien avec le Tram E -le temps que celui-ci soit terminé- les utilisateurs

des transports en commun vont devoir s'habituer à bon nombre de changements. Ainsi, la ligne 30 est devenue la 22 et son tracé a été modifié. En effet, là où la 30 permettait de se rendre de la gare de Saint-Egrève à celle de Grenoble, la 22 s'arrête désormais peu après le Pont d'Oxford et laisse aux voyageurs la possibilité de prendre le Tram B pour se rendre dans le centre ville. La ligne 54 qui desservait Fontaine La Poya, voit elle aussi son terminus modifié et ramené à l'arrêt Chamechaude de Sassenage. Toutefois, à Saint-Egrève, celle-ci dessert maintenant le Pont de Vence via Cap 38, Karben, la RD 1075, la Gare, Vence Ecoparc et la rue de l'Isère.

Enfin, quatre nouvelles lignes sont créées et deux d'entre elles relient les communes du haut à la ville. Ainsi, la Flexo 60 permet de faire la route du Pont de Vence à Planfay à Proveyzieux en passant par le

## QUI FAIT QUOI ?

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun, ou SMTC, est l'autorité organisatrice des transports en commun de l'agglomération grenobloise. Il finance, construit et organise le réseau de transport urbain sur le territoire de l'agglomération et en délègue l'exploitation commerciale à la SEMITAG la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Grenobloise. Cette dernière assure la gestion de l'ensemble du réseau bus et tramway du territoire de La Métro dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

TAG est le nom de la marque commerciale du réseau de transport exploité par la SEMITAG. **A noter :** le 1<sup>er</sup> janvier prochain, le SMTC sera pleinement intégré à la Métropole qui aura la compétence des transports en commun de l'agglomération.

\* Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la ligne B dessert deux nouvelles stations : CEA - Cambridge et Grenoble Presqu'île.

**(11,5** C'est en km la longueur totale que mesurera la ligne E quand elle sera terminée en 2015 faisant du tram passant par Saint-Egrève la plus longue ligne de l'agglomération grenobloise.

... collège Barnave. La n° 61 pour sa part suit le même itinéraire jusqu'à l'arrêt Champy avant d'emmener les voyageurs vers le terminus Cime de Mont-Quaix. Tandis que la troisième fait la jonction entre la gare de Saint-Egrève et l'arrêt Namière à Mont-Saint-Martin. Enfin, la 52 assure la liaison entre la gare de Saint-Egrève et l'arrêt de la mairie de Veurey-Voroize. Au-delà de Saint-Egrève, c'est l'ensemble du réseau qui fait peau neuve.

### Restructuration en profondeur

Lors de l'annonce faite par le SMTC de cette restructuration du réseau bus, il a maintes fois été souligné que celle-ci avait "été pensée dans un souci d'attractivité et d'efficacité. Elle prévoit une nouvelle hiérarchie de lignes en trois niveaux qui assure une offre structurante entre les polarités de l'agglomération". En clair, cela signifie que trois sortes de bus, les Chrono, les Proximo et les Flexo sont mises en place et devraient désormais participer à améliorer la desserte de l'ensemble des 49 communes membres de La Métro. "Six lignes Chrono, de la C1 à la C6, ont été créées à l'image de la C0 qui a été testée entre Grenoble et Meylan. Elles ont été construites en fusionnant certaines lignes qui

étaient déjà très fréquentées", explique Philippe Wyon délégué à la mobilité à la TAG. Les lignes Chrono sont dotées d'un niveau de service semblable à celui du tramway. En effet, celles-ci garantissent une fréquence de passage de 4 à 6 minutes en heures de pointe et une amplitude horaire de 5h30 à 1h30 du matin contre seulement 21h jusqu'à présent. "Pour améliorer encore la fluidité de ces lignes Chrono, certains de leurs arrêts doivent être réaménagés et proposer des distributeurs automatiques de titres, cela permettra d'éviter aux clients occasionnels d'acheter leur ticket à l'unité au chauffeur" précise encore Philippe Wyon. Ainsi, les lignes Chrono ont été tracées pour être, avec les six lignes de tram, les grands axes structurants des transports en commun de La Métro.

A cela s'ajoutent 12 lignes Proximo. Mises en place dans les secteurs denses de l'agglomération, elles sont prévues pour assurer une desserte fine et adaptée aux besoins, et permettre aux voyageurs de rejoindre rapidement les trams et les lignes Chrono. "Ce sont les bus tels qu'on les connaît aujourd'hui", rappelle Philippe Wyon qui prévient toutefois que "leur fréquence de passage est bien sûr moins importante que celles des lignes Chrono".

Enfin, les lignes Flexo, qui desservent les zones peu denses du territoire, sont sans doute l'innovation la plus suprenante de ce nouveau réseau. En effet, si ces lignes proposent naturellement un service régulier en heures de pointe, elles ne circulent qu'à la demande en heures creuses (voir encadré). "Les 28 lignes Flexo rassemblent sous une seule et même dénomination tout ce que l'ancien réseau comptait de navettes, Proxitag et autres Amibus", détaille Philippe Wyon qui insiste sur l'effort de lisibilité de l'offre de transport en commun qui a été réalisé et qui explique que si les responsables des transports en commun locaux ont initié ces modifications c'est qu'il avait été constaté que "le réseau de nuit était défaillant. De plus, la TAG a pour objectif de faire augmenter de 30 % sa fréquentation dans les sept prochaines années". Pour atteindre cet objectif, tout un éventail de solutions sont donc



# 100 millions

C'est par an le nombre de voyageurs que compte transporter le SMTC à l'horizon 2020 contre 77 millions en 2012 et 79 millions en 2014.

## questions à :

# 3

Daniel **BOISSET**



Premier Adjoint

**Le réseau de bus change sur l'agglomération et sur Saint-Egrève. La Ville a-t-elle participé aux choix qui ont été faits par le SMTC et la SEMITAG ?**

"Tout à fait, des élus ont participé aux comités de ligne et nos services ont aussi été associés aux réunions techniques avec le SMTC".

**Où en est-on avec la Tram E ?**

"Pour l'instant nous nous tenons à la date annoncée, c'est-à-dire la fin des travaux jusqu'au Fontanil en desservant Saint-Egrève au 15 juin 2015."

**Après l'arrivée du tram à Saint-Egrève savez-vous s'il y aura d'autres grands projets structurants de transports en commun pour l'agglomération ?**

"Le transport par câble en direction du Vercors semble pour l'instant suspendu (c'est le cas de le dire). On attend que la nouvelle Métro donne ses orientations sur les suites du projet. Va-t-on reparler du projet ZAPA dont le but était de réglementer l'accès de Grenoble aux véhicules non polluants ?"



mis en place et la première passe par "le développement d'un réseau de nuit performant pour gagner des clients".

### De nouveaux tarifs

Profitant de ce changement en profondeur de son réseau, la TAG met aussi en place de nouveaux tarifs, pour, affirment les responsables "protéger de la crise et inciter au choix de l'éco-mobilité". Ils ont été votés dans un état d'esprit de "solidarité", lors du Comité syndical du SMTC du 30 juin dernier.

Ainsi, il apparaît que les abonnements "Café" des 19-25 ans ainsi que la tarification solidaire "Pastel" ont été gelés "afin de ne pas pénaliser nos concitoyens les plus modestes". Pour convaincre les non-abonnés d'utiliser plus facilement le réseau, une baisse de 10 centimes du prix du ticket à l'unité a été consentie quand l'achat est réalisé avant le voyage, passant ainsi de 1,60 € à 1,50 € a été votée. Attention

toutefois car parallèlement, le prix du ticket à l'intérieur des bus passe de 1,60 € à 2 € afin d'encourager les usagers à anticiper leurs achats et garantir un temps de parcours beaucoup plus fiable.

### Et bientôt...

Mais bien évidemment, LA révolution tant attendue à Saint-Egrève, c'est l'arrivée du Tram E qui n'est prévue que pour le mois de juin prochain. Si les Saint-Egrévois suivent le sujet (et le déroulement des travaux) avec attention, c'est qu'ils sont au quotidien concernés par la question. D'ici-là, il reste encore au SMTC à finir les travaux de voirie et la pose des rails. Il lui faudra aussi installer pas moins de 10 stations manquantes, dont six sur le territoire de Saint-Egrève avant de pouvoir inaugurer comme il se doit le second tronçon long de 6,7 km de ce Tram E qui sait se faire désirer... ■

## FLEXO COMMENT ÇA MARCHE ?

Accessibles à tous les voyageurs, avec la tarification TAG en vigueur, ces lignes fonctionneront en service régulier en heures de pointe et à la demande en heures creuses, durant lesquelles il est nécessaire de réserver préalablement à son déplacement.

Les réservations s'effectuent, jusqu'à deux heures avant le déplacement, sur le site [tag.fr](http://tag.fr) ou en appelant le 04 38 70 38 70, le numéro unique du réseau TAG en service depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.



**04 38 70 38 70**

les informations nécessaires pour voyager en transports en commun dans l'agglomération.

C'est aussi le numéro à appeler pour réserver un bus Flexo !

## Transports alternatifs

Si le tram et le bus sont actuellement au premier plan de l'exposition médiatique, il ne faut pas pour autant oublier qu'il y a bien d'autres moyens de se déplacer sans pour autant sortir sa voiture de son garage. Ainsi, à Saint-Egrève il est bien évidemment possible de profiter des 32 trains SNCF de la ligne Grenoble-Valence qui desservent quotidiennement la gare installée rue des Bonnais. En outre, la commune dispose de près de 20 km de pistes cyclables et de nombreux cheminements piétons-cycles qui permettent de se déplacer en toute tranquillité. Aménagé en partenariat avec La Métro dans l'optique de proposer une offre de déplacements cohérente au

niveau de l'agglomération, ce réseau de pistes cyclables va prochainement s'enrichir de plusieurs kilomètres puisque le trajet du tram E sera entièrement doublé par des voies réservées aux deux roues non motorisés !

A noter, La Métro propose depuis 2004 un service "Métro-vélo" qui permet aux particuliers de disposer pour quelques heures ou pour plusieurs années d'un vélo parfaitement entretenu. Enfin, si vraiment l'on a besoin d'une voiture, il est possible de "louer" une des deux "Cité Lib" stationnées à Saint-Egrève, le service d'autopartage qui propose des véhicules dans toute l'agglomération. ■



Une édition "collector" d'un Métro-vélo

**LE SAVIEZ-VOUS :** un vélo pliant plié est considéré comme un bagage à main dans les transports en commun de l'agglomération

L'Hôpital au début du XX<sup>e</sup> siècle

## Saint-Egrève entretient son histoire

Petite ville aux grandes qualités, Saint-Egrève entretient un lien étroit avec son histoire. A l'occasion des Journées du Patrimoine marquées par le centenaire du début de la Grande Guerre et qui se déroulent du 20 au 22 septembre (voir encadré), un point sur les traces qu'a laissées l'Histoire sur la Ville s'impose.

Bâtiment doublement emblématique de Saint-Egrève, le château Borel est sans doute la première chose qui vient à l'esprit des Saint-Egrévois lorsque l'on évoque le patrimoine local. Il faut dire qu'avec son vitrail signé Louis Balmat et ses fresques réalisées par Louis Bardey, la maison bourgeoise construite par le cabinet d'architectes grenoblois Morard et Bonnat pour le compte de Charles Borel a de quoi séduire les amateurs d'histoire. D'autant plus que ce qui est aujourd'hui la mairie a été érigé en lieu et place de la Maison Forte de Visancourt elle-même édifée en 1700... Pourtant, ce

n'est pas, loin s'en faut, le seul représentant du patrimoine historique que le passé a légué à Saint-Egrève. Parmi les perles de la Ville, il convient bien évidemment de citer la Maison Barnave qui fut achetée en 1760 par Jean-Pierre Barnave qui la légua à son fils Antoine Pierre Joseph Marie député de l'Assemblée Nationale Constituante, avocat et fervent révolutionnaire. Passée de mains en mains au fil des ans, l'ancienne demeure est aujourd'hui un bâtiment public qui accueille une bibliothèque et un espace multimédia.

### Pêle-mêle

Autre haut-lieu de l'histoire

locale, l'église de La Monta, dont l'inauguration ne remonte "qu'à" 1852, est construite à l'emplacement exact d'un premier lieu de culte, datant lui du XI<sup>e</sup> siècle. Pendant des siècles, il fut fréquenté par des pèlerins venus chercher la guérison auprès des reliques de saint Agripan. Le Centre Hospitalier Alpes-Isère est pour sa part bâti sur le site de l'ancien Prieuré de Saint-Robert de Cornillon. Ce dernier a été fondé autour de 1080 par Guigues II "le Gras", Comte d'Albon et aïeul des Dauphins. Et si les actuels bâtiments remontent au XIX<sup>e</sup> siècle, ils conservent encore quelques traces de cette histoire millénaire.

développement. Au-delà de ce cours d'eau dont la construction remonterait autour de 1240 et que la Ville s'efforce de mettre en valeur comme par exemple sur la place Pompée, d'autres vestiges rappellent que le dynamisme économique de Saint-Egrève ne date pas d'hier. Et attention à ne pas confondre historique et vétusté ! En effet, certains sites comme la micro-centrale hydro-électrique du pont de l'Oule, construite sur la Vence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sont toujours en activité !

Autre richesse locale : la Ville a su se préserver puisque entre ses parcs et ses espaces verts, le patrimoine naturel est un autre des atouts saint-égrévois qu'il est possible de découvrir à chaque coin de rue. Les espaces verts à Saint-Egrève recouvrent une soixantaine d'hectares environ sur lesquels plus de 3000 arbres se déploient et les plus anciens ont dépassé les cent ans. C'est tout ces patrimoines et bien d'autres encore que la Ville s'efforce d'entretenir et de valoriser. ■

### Un patrimoine, des patrimoines

Mais il ne faut pas croire que la richesse de l'histoire locale se reflète uniquement dans les bâtiments publics. En effet, la Ville est aussi marquée par un passé industriel durant lequel le canal des Usiniers par exemple a joué un rôle de moteur de son

### Au programme

Autour du centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'association Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon projette un diaporama-rétrospective de le samedi 20 septembre à 14h30, 15h30 et 16h30 à la Maison des associations.

Le CHAI organise dans ses locaux une exposition sur "l'asile de Saint-Robert pendant la Grande Guerre" du 20 au 22 septembre de 9h à 13h et de 14h à 17h (voir aussi en page 18 pour y participer). Dimanche 21 septembre, des visites du Château Borel assurées par des élus sont proposées de 14h à 17h et sont suivies par une soirée "Musique et littérature au temps de la Grande Guerre" donnée par L'Unisson et la Bibliothèque Barnave à 18h à l'église de La Monta.

# LA VENCE SCENE

## La saison 2014-2015



14/18 La Fleur au Fusil

29/11/2014

Les Musiciens du Louvre Grenoble

06/12/2014

Disco Z



Le Mur... de l'équilibre

24/01/2015

La santé par les plantes



Richard III

06/02/2015



Les Misérables

07/03/2015

La nuit les arbres dansent

La carriole fantasque de Monsieur Vivaldi

27/03/2015

10/04/2015

19/05/2015

Tribute to Funk...

03/04/2015



### infos pratiques

web+



Renseignements :  
04 76 56 53 63  
Billetterie :  
[www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)

Babayaga

MoZaïk & Invités

## Associations en fête

C'est la rentrée ! Et qui dit rentrée dit : Associations en Fête ! Le grand rendez-vous de lancement de saison est programmé ce samedi 6 septembre dès 14h dans le parc de l'Hôtel de Ville. Plus de 80 associations ont répondu présentes et se sont mobilisées pour accueillir les Saint-Egrévois en quête d'information ou désireux de s'inscrire à une activité culturelle, solidaire ou de loisirs. Outre les stands entre lesquels il va falloir naviguer pour se concocter un programme sur mesure pour l'année qui vient, l'après-midi est aussi l'occasion d'assister à des démonstrations et autres représentations des divers talents des Saint-Egrévois. ■



Zapping du mois

JUILLET  
Dimanche  
13



### Etrange rencontre

Le feu d'artifice organisé le 13 juillet à l'occasion de la fête nationale a été le théâtre d'une rencontre du troisième type. En effet, le public saint-égrévois installé sur une partie du terrain de rugby de l'Hôtel de Ville a non seulement pu apprécier le spectacle pyrotechnique classiquement tiré en hauteur mais a aussi été approché par trois étranges personnages... Sortes de cosmonautes montés sur échasses ces extraterrestres aux tenues enflammées étaient venus donner un coup de pouce aux artificiers pour ajouter une dose de magie à la soirée. Pari réussi !

**80** C'est environ le nombre de stands associatifs qui doivent être installés dans le Parc de l'Hôtel de Ville le samedi 6 septembre pour la journée Associations en Fête.

## Petits Frères solidaires



situation d'isolement", explique Philippe Chapal administrateur des Petits frères au niveau de l'agglomération grenobloise. "A Saint-Egrève nous nous sommes centrés sur ce type d'action car les autres associations ne proposent pas d'initiatives équivalentes. Nous visitons donc des personnes de plus de 50 ans isolées ou handicapées et qui vivent avec des ressources modestes. Nous avons débuté nos activités à Saint-Egrève, en novembre dernier, à l'invitation du CCAS qui nous a beaucoup soutenus pour que l'on puisse s'implanter ici. Depuis sept bénévoles nous ont rejoints et chacun visite une personne âgée chaque semaine". ■

Lancée il y a presque un an, l'antenne saint-égrévoise des Petits frères des pauvres s'installe peu à peu dans le tissu solidaire local. Animée par Robert Marc et d'autres bénévoles, l'association s'est positionnée essentiellement sur le "créneau des visites à domicile des personnes âgées en

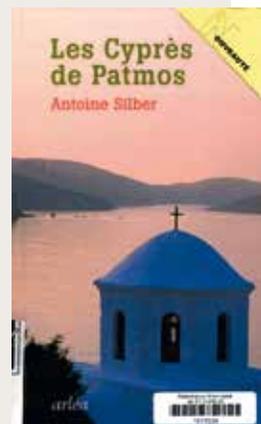
L'association recrute des bénévoles. Rendez-vous aux permanences des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 17h à 19h à la MSF.

## le temps de lire

### Secteur ADULTE

**Les Cyprès de Patmos d'Antoine Silber aux éditions Arléa.**

Le nouveau livre d'Antoine Silber est une magnifique déclaration d'amour à la Grèce et à l'île de Patmos où il passe plusieurs mois par an depuis plus de trente ans. Patmos c'est son rêve et simultanément sa réalisation, Patmos est son utopie réalisée avec sa compagne Laurence. Cette île est à la fois mythologique et pourtant bien réelle.



### Secteur JEUNESSE

**La tête en vacances de Vincent Cuvelier, illustrations d'Anne Laval aux éditions Actes Sud junior.**

"Le lendemain matin, quand le sommeil a rêvé, euh, je veux dire quand le réveil a sonné, on avait toujours notre sourire. - Bon, on fait quoi aujourd'hui ? Papa a bâillé et a répondu... - Je sais pas, y a qu'à aller à l'école, tiens, c'est la rentrée... le ciel est dégagé." Même si les bagages sont défaits et que ce matin il faut aller à l'école, parents et enfants sont bien décidés à conserver la bonne humeur et la spontanéité qui font de l'été la plus belle des saisons.



de septembre

agenda

6 SEPTEMBRE

☞ **Associations en fête** dans le parc de l'Hôtel de Ville. 14h.

☞ **Victoires du Sport**, cérémonie de remise dans le Parc de l'Hôtel de Ville. 17h.

9 SEPTEMBRE

☞ **Fête de quartier** de Champaviotte.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

☞ **Basket**, tournoi amical de l'USSE ouvert aux U15 jusqu'aux seniors à la Halle Jean Balestas.

13 ET 14 SEPTEMBRE

☞ **Football**, tournoi amical du 2RFC pour les U10-U11 le samedi et le dimanche pour les seniors féminines.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

☞ **Brocante** du Pont de Vence.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

☞ **Nettoyage** des berges de l'Isère dès 9h.

## Brocante du Pont de Vence



Attention, attention, que les habitués des bonnes affaires qui attendent la Brocante du Pont de Vence se réjouissent : la date de l'événement à cette année été avancée ! En effet, c'est le dimanche 14 septembre que se tient ce marché aux puces

giant qui s'étend aux abords de l'Espace Robert Fiat. Une fois de plus l'événement promet d'être riche en bonnes affaires et en marchandages amicaux ! Le nombre d'emplacements étant limité, les exposants, qui doivent impérativement être

des particuliers saint-égrévois, sont invités à s'inscrire gratuitement au plus tôt auprès de la Mairie. ■

**Renseignements et inscriptions :**  
04 76 56 53 13.

## Incroyables talents



Musiciens, magiciens, chanteurs, humoristes, danseurs, acrobates... Quels jeunes talents se cachent près de chez vous ? Pour le découvrir, le Pôle Jeunesse de Saint-Egrève organise le "Tremplin Jeunes Talents", un concours réservé aux artistes de 12 à 25 ans, toutes disciplines confondues (artistiques, sportives, robotiques...). Pour participer, il suffit de remplir un dossier d'inscription auprès du Pôle Jeunesse accompagné d'une vidéo de démonstration de son talent (5 minutes maximum). Les pré-sélections sont ouvertes du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre. Puis rendez-vous le 8 novembre prochain sur les planches de La Vence Scène pour connaître le grand vainqueur de cette première édition devant un public déchaîné et un jury composé de professionnels du monde du spectacle. ■

**En savoir plus :** pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr,  
06 34 24 22 58

**NETTOYONS L'ISERE :** l'Union des Pêcheurs organise samedi 27 septembre une opération de nettoyage des berges de l'Isère et du Drac. Les volontaires sont attendus sur les stands installés à l'intersection de la Vence et de l'Isère dès 9h

**CHAMPION ! (ENCORE) :** Christophe Lefebvre de l'USSE Tennis de Table a une nouvelle fois décroché un titre de Champion de France de tennis de table dans la catégorie "Sport adapté" lors de la finale de la compétition qui s'est déroulée à Poitiers.

## Expositions : participez !

Il est encore temps de participer à l'exposition que prépare la bibliothèque Barnave, en partenariat avec le Centre Hospitalier Alpes-Isère à l'occasion du centenaire du début de la Grande Guerre. Elles porteront sur la vie quotidienne des Saint-Egrévois durant la période 1914-1918. Pour mettre sur pied "La vie à l'Asile de Saint-Robert" et "La Ville de Saint-Egrève durant la Grande Guerre", le CHAI et la bibliothèque recherchent des documents, cartes postales anciennes, photos, lettres ou objets datant de cette époque. Les éléments collectés seront



bien évidemment restitués à leurs propriétaires à l'issue des expositions qui auront lieu fin septembre 2014 à l'occasion des Journées du Patrimoine au Centre de Documentation du CHAI et du 12 novembre au 6 décembre 2014 à la Bibliothèque Barnave. Il est possible de déposer ses souvenirs à la Bibliothèque Barnave. ■

**Contact :** emilie.laversanne@mairie-st-egreve.fr,  
04 76 75 40 63

## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie Municipale de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

**Formalités administratives :** **04 76 56 53 01**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15 - mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

**Permanence des élus :** **04 76 56 53 41**  
Cabinet du Maire :  
Catherine Kamowski, sur RDV  
Pierre Ribaud, Conseiller général, sur RDV : **04 76 00 37 22**  
François Brottes, député : **04 76 92 18 96**  
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois 14h30-16h30 en mairie.

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**  
sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**  
sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.  
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis 14h-16h

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**  
Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence Juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**  
les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal : **06 37 48 59 93**  
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 13h à 17h à la Maison des Solidarités et des Familles, 38 rue de la Gare, Saint-Egrève. Mercredi de 14h à 18h à la Maison de l'Enfance et de la famille, 2919 rue du petit lac, Saint-Martin-le-Vinoux

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**  
2 rue du 19 mars 1962.  
Mardi et mercredi de 15h à 19h, jeudi et vendredi de 14h à 17h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

## SÉCURITÉ-URGENCES

Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**  
Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**  
Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**  
Secours en montagne, Isère : **04 76 22 22 22**  
Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**  
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**  
SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**  
Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**  
Cliniques Vétérinaires  
du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**  
de Fiancéy (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

## SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

## SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

**La Poste :** 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

**SNCF Saint-Egrève :** 1, rue des Bonnais **3635**  
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**

**GRDF raccordement :** **09 69 36 35 34**

**EDF raccordement :** **0810 14 46 84**

**La Métro :** **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

**Régie municipale des eaux :** **04 76 56 53 20**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 06/09 au 12/09 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre commercial "Les Charmettes" **04 76 75 24 84**

Du 13/09 au 19/09 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle **04 76 75 60 69**

Du 20/09 au 26/09 : pharmacie de La Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée **04 76 75 51 48**

Du 27/09 au 03/10 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil **04 76 75 31 67**

Du 04/10 au 10/10 : pharmacie de Prédiéu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac (garde jusqu'à 19h)

## À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



**Yves Lorinquier**  
IMMOBILIER

Vos conseillers  
**Jean-Yves LAMARCA**  
et **Patricia SCHMITT**  
Place du Pont de Vence



**ST-EGREVE**

Dans bel environnement calme, sur 882 m<sup>2</sup> terrain, maison individuelle avec 4 chambres, pièces de vie à l'étage, bon état général.

**CLASSE ÉNERGIE : E 340 000 €**



**ST-EGREVE**

Maison "Coup de cœur" en excellent état, 3 chambres dont 1 de plain-pied avec salle d'eau, bureau, garage, terrain clos, calme.

**CLASSE ÉNERGIE : C 350 000 €**



**FONTANIL**

Dans résidence standing récente de 12 logts, T4 avec garage, 3 chbres, cuis. équip, prestations modernes, terrasse Sud. Charges 1280 €/an.

**CLASSE ÉNERGIE : C 260 000 €**



**FONTANIL**

T4 parfait état, cuisine équipée et séjour donnant sur belle terrasse avec vue dégagée sur parc, garage. 44 logts, charges 1493 €/an.

**CLASSE ÉNERGIE : B 273 000 €**

**www.lorinquier.com - Tél. 04.38.02.03.00**



# AU CRÉDIT MUTUEL NOUS NE SOMMES PAS DIFFÉRENTS SANS RAISON.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...  
GAGNEZ À COMPARER !

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

CRÉDIT MUTUEL SAINT-ÉGRÈVE  
5, RUE DE LA CONTAMINE  
38120 SAINT-ÉGRÈVE

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.



## Groupe

### Priorité Saint-Egrève

#### Budget des communes : attention danger !

L'Association des Maires de France, association apolitique qui regroupe les communes et les intercommunalités de France, vient de nous alerter sur la prochaine amputation par l'Etat de 30 % de nos dotations d'ici 2017.

On le sait, les finances de l'Etat connaissent un déficit chronique depuis des décennies mais ce n'est pas le cas de la majorité des communes et certainement pas le cas à Saint-Egrève. Depuis 1995, nous avons rétabli les finances de la Ville et veillé scrupuleusement à les gérer prudemment. Nous maîtrisons les dépenses et recourons de manière prudente à l'emprunt (et seulement pour financer des équipements au service du plus grand nombre). En même temps, nous assurons une qualité des services publics rendus aux Saint-Egrévoises et aux Saint-Egrévois.

En plus de cette baisse des dotations, l'Etat multiplie les contraintes sur nos budgets en transférant des charges sans réelle contrepartie (le dernier exemple est la réforme des rythmes scolaires) ou en multipliant les normes (qui rendent notre action plus coûteuse). Tout cela va nous amener à rendre des arbitrages difficiles.

Et encore, à Saint-Egrève, nous ne devons pas nous plaindre : la situation budgétaire et financière de la Ville est bonne, meilleure même que dans beaucoup d'autres communes. Il n'empêche que, pour conserver cette bonne santé, et ne pas recourir à l'augmentation des impôts, comme nous nous y sommes engagés, il va falloir faire des choix que l'Etat se refuse à faire pour lui-même !

La préparation du budget municipal pour 2015 va bientôt commencer. C'est dans le même esprit de responsabilité, de solidarité et d'efficacité qui nous anime depuis le début que nous le ferons pour Saint-Egrève et pour tous les Saint-Egrévois.

Bonne rentrée à tous !

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

## Groupe

### Saint-Egrève Autrement

#### Non à la construction de la piscine dans le parc de Fiancey !

Au cours de la campagne des élections municipales, notre liste a marqué sa volonté de préserver le parc de Fiancey de toute nouvelle construction et démontré la faisabilité de l'implantation d'une nouvelle piscine sur le site de la piscine des Mails.

En 2013, le Tribunal administratif a jugé recevable le recours présenté contre la construction de cette piscine et du Pôle petite enfance sur le parc de Fiancey et annulé partiellement le Plan Local d'Urbanisme qui classait une partie de ce parc en zones UJ et UB permettant ces constructions. La majorité municipale a fait appel de cette décision. Une nouvelle procédure d'enquête publique a été organisée pour modifier le PLU.

Nous maintenons notre position et nous nous prononcerons contre toute délibération venant modifier le Plan Local d'Urbanisme pour permettre une construction sur le parc.

Nous sommes, en effet, convaincus que construire sur la frange ouest du parc de Fiancey serait une erreur qui impacterait fortement la qualité de vie des Saint-Egrévois. Ces constructions refermeraient le parc sur lui-même, alors que l'une de ses qualités est son ouverture sur la ville. La majorité minimise l'impact de la piscine, des parkings et du Pôle petite enfance sur l'emprise au sol et donc sur la qualité du parc de Fiancey.

La localisation d'une nouvelle piscine modulable, c'est-à-dire couverte et pouvant être découverte pendant l'été, à l'emplacement de l'actuelle piscine des Mails présente l'avantage de ne pas bouleverser le paysage Saint-Egrévois. Le projet de ce nouvel équipement ainsi positionné peut, s'il est bien mené, être réalisé en un an et demi, c'est-à-dire en réduisant la période de fermeture de la piscine actuelle à un seul été. Son emplacement présente l'avantage d'être moins coûteux (en raison de la qualité du terrain), il est proche du tram et d'autres équipements sportifs de la ville et surtout il ne réduit pas l'espace vert apprécié par tous, Saint-Egrévois et habitants de l'agglomération, que constitue le parc de Fiancey.

Jean Marcel Puech, Françoise Charavin et Hassan Belrhali (PS)

## Groupe

### Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

#### Que se tram-t-il à la rentrée ?

En attendant l'inauguration du 2e tronçon du tram E à l'été 2015, il faut prendre le bus et le tram pour aller à Grenoble. A terme, c'est un transport à haute fréquence (6 minutes en heure de pointe) et un service jusqu'à 1h30 du matin qui devraient séduire les Saint-Egrévois. Il reste un an pour préparer l'arrivée du vrai tram. Nous attendons des parkings-relais pour les voitures ET pour les vélos ; une meilleure sécurité sur les pistes cyclables. Les lignes 54 et 30 vont connaître des changements. La 54 partira du Pont de Vence et arrivera à Sassenage/Chamechaude sans connexion avec le tram A à Fontaine, ce qui est regrettable. Elle desservira toujours Vence Eco Parc, Cap 38 mais à partir du Pont de Vence, permettant ainsi un rabattement vers le tram E. La 30 s'appellera ligne 22 ; elle s'arrêtera désormais au nouveau terminus du tram B. Conséquence : pour atteindre Europole, il y aura un changement. Les bus seront moins fréquents (toutes les 15 ou 30 mn). Mais elle fonctionnera aussi le dimanche, enfin !

D'autres lignes vont voir le jour : la 60 et 61 au départ du Pont de Vence et à destination de Proveysieux et Quaix en Chartreuse et la 63 et 52 au départ de la gare et à destination de Mont-Saint Martin et Veurey. Ces lignes « Flexo » (horaires réguliers aux heures de pointe et service à la demande en dehors), sont un plus pour les habitants des balcons de Chartreuse et pour les Saint-égrèvois.

Si nous voyons de réelles avancées, à y regarder de plus près, les destinations comme Grenoble centre (Victor Hugo) et sa gare sont désormais accessibles avec un changement. Or les études montrent que la multiplication des changements décourage les usagers.

Alors quid d'un transport par câble reliant les lignes E, B et A ? Si l'idée fait son chemin et paraît séduisante pour une liaison directe avec la Presqu'île et Fontaine, nous demandons que ce projet soit débattu avec les habitants, étudié sereinement par le SMTC en envisageant d'autres alternatives : prolongement du tram B jusqu'à SMLV pour se connecter au E, service de vélos électriques entre les B et E, autoroutes cyclables.

Laurent Amadieu, Brigitte Ruef, Tania Bustos

## Groupe

### Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Le groupe "Pour une gauche authentique à Saint-Egrève" n'a pas transmis de texte d'expression politique pour le Journal de Saint-Egrève du mois de septembre.

# Julien MOURIER

## Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage  
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

# L'instant présent

Centre d'esthétique pour Elle et Lui

Votre institut de beauté  
à St Egrève  
pour femme et homme

Épilation classique et progressivement définitive  
Soins visage . Soins Anti-âge Nuskin . Soins corps  
Amincissement . Wrap Itworks . Power Plate  
Maquillage (forfait mariage) . Onglerie

04 76 40 97 13

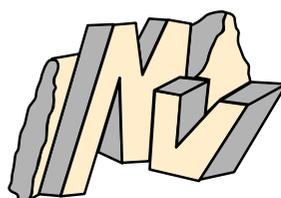
6, avenue de l'Europe - Résidence Barnave - St Egrève

imprimerie Eaux-Claires

À l'imprimerie des Eaux-Claires,  
on imprime bien sûr mais en plus,  
on cultive...  
un état d'esprit !



4, rue Emile Zola • Z.A. du Rondeau • 38130 ECHIROLLES  
Tél. 04 76 09 34 14 • Fax 04 76 40 31 78  
eauxclaires.imprimerie@wanadoo.fr



## MARBRERIE DE LA VENCE

Christian JEAN / Frédéric VELER

FUNÉRAIRE • GRAVURE

N° d'habilitation n° 9638046

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26



40, rue du Pré Didier  
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS  
TERRASSEMENTS  
CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

# NOUVEAU

# BAROISconcept

- Agencement
- Cuisine
- Décoration
- Mobilier
- Art de la Table
- Electroménager



MAGASIN

3 rue du Lac

Avenue de l'Île Brune

38120 ST EGREVE

Tél. 04 76 47 11 56

POSSIBILITÉ DE SUR-MESURE



## atelier Alain Barois

Fabricant

Z.A. La Priola - ST EGREVE

(à côté des Ciments VICAT près de la gare)

04 76 75 77 37 - 06 80 84 23 53



REINVENTONS L'HABITAT DE DEMAIN...

PRESQU'ILE Grenoble

CASTEL' résidence



22 appartements  
du T2 au T4

Accession à la propriété

8 appartements

Habitat participatif

T3 à partir de 151 700 €\*  
Lot n° B102

T4 à partir de 180 300 €\*  
Lot n° B101

### Nos Prestations de standing :

- Plancher chauffant
- Parquet dans les logements
- Smart grid (indication de consommation tous fluides)
- Menuiseries extérieures bois
- Toiture végétalisée



Possibilité de location accession\*  
Les Avantages :

• TVA réduite • Exonération de la Taxe Foncière

\*Sous conditions d'éligibilité à la location - Accession et sous réserve de l'agrément définitif.

ISERE  
HABITAT  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



Application Isère Habitat

App Store Google Play

04 76 68 38 60

WWW.ISERE-HABITAT.FR



D. BAPST  
Opticien conseil

Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ 04 76 75 61 18

Centre commercial Les Charmettes



POUR HABITER OU INVESTIR,  
DU 13 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE

DÉCOUVREZ VOTRE APPARTEMENT NEUF  
ET BÉNÉFICIEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES

À SAINT-ÉGRÈVE



- Du 2 au 5 pièces
- Un vaste espace vert de 3 hectares
- Visitez l'appartement exposé sur l'entrée (vis)

QUOI DE NEUF

JUSQU'À  
-20 148 €<sup>(1)</sup>

4 sur votre  
PIÈCES

JUSQU'À  
-14 580 €<sup>(1)</sup>

3 sur votre  
PIÈCES

JUSQU'À  
-11 100 €<sup>(1)</sup>

2 sur votre  
PIÈCES



BNP PARIBAS  
IMMOBILIER

L'immobilier d'un monde qui change

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SUR L'ESPACE DE VENTE :  
Rue de Rochepleine à SAINT-ÉGRÈVE (à côté de l'hôpital)

(1) Prix TTC comprenant la TVA au taux de 20% en vigueur du 13 septembre au 13 octobre 2014 sur l'appartement 4 pièces 2.41 de 93,52m<sup>2</sup>, le 3 pièces 4.42 de 64,37m<sup>2</sup> et le 2 pièces 4.43 de 45,58m<sup>2</sup>, hors stationnement. \*Démarche de labellisation BBC (Bâtiment Basse Consommation) en cours. \*\*Valable pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour l'acquisition de sa résidence principale neuve. Sous réserve de respecter les conditions (fixes par le décret n° 2012-1531 du 29 décembre 2012 et de l'arrêté du 30 décembre 2010 modifié) relatifs aux prêts ne portant pas intérêt consentis pour financer la primo-accession à la propriété (conditions de ressources). Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Promoteur : BNP Paribas Immobilier Promotion Résidentiel - SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Nanterre 421 291 899 - Identifiant CE TVA : FR 47 421 291 899 - siège social : 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy Les Moulineaux. Commercialisateur : BNP Paribas Immobilier Résidentiel Transaction & Conseil (RCS Nanterre 429 187 075) une société du Groupe BNP Paribas (n° 41 501 N°70-9 du 2/01/70) Siège social : 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy-Les-Moulineaux Cedex - Carte Professionnelle Transaction N°5219/2013 délivrée par la Préfecture des Hauts-de-Seine - Garantie financière : GALIAN - 88, rue de la Boétie, 75008 Paris pour un montant de 160 000 €. Identifiant CE TVA : FR 61 429 16 7075 - Illustrations due à la libre interprétation des artistes. Appartement, balcons et terrasses vendus non meublés. Document non contractuel. Vente en état futur d'achèvement. Faculté de rétractation de 7 jours qui court à compter du lendemain de la présentation de la lettre notifiant le contrat de réservation aux réservataires (L. 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Sous réserve des stocks disponibles au 29/07/2014 - Architecte : GRUPE6 - Illustrateur : Hervé Porcé - 07/2014 - cadememo/

Prix d'un appel local

0 810 508 508

www.rhonealpes.bnpparibasimmo.fr